



# Radiator Flush & Clean

## Anglomoil Superior Lubricants

Chemwatch: 41785  
Version Num: 8.1.1.1  
Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (CE) n ° 2015/830)

Code d'alerte du risque: 3

Date de révision: 27/05/2015  
Date d'impression: 27/09/2015  
date initiale: Pas Disponible  
S.REACH.BEL.FR

## SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Radiator Flush & Clean
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.
Utilisations déconseillées	Sans Objet

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Anglomoil Superior Lubricants
Adresse	2 Beaumont Rd Mt Kuring-gai 2080 NSW Australia
Téléphone	+61 2 9457 8566
Fax	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	Pas Disponible

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+61 2 9457 8566 B.H
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Considérez comme un mélange dangereux conformément à la directive 1999/45/CE, Reg. (CE) n ° 1272/2008 (le cas échéant) et de leurs amendements. Non classé comme marchandise dangereuse pour le transport.**


#### ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH

	Min	Max	
Inflammabilité	0		
Toxicité	2		0 = minimum
Contact corporel	3		1 = Bas
Réactivité	1		2 = Modéré
Chronique	0		3 = Haut
			4 = Extrême

Classification DSD	En cas d'amalgame, la classification a été préparée par le DPD suivant (Directive 1999/45/EC) ou CLP (Règlement CE) No. 1272/2008 règlements
Classification DPD [1]	R34 Provoque des brûlures. R22 Nocif en cas d'ingestion. R41 Risque de lésions oculaires graves.
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI
Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] [1]	TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommage oculaire important catégorie 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Radiator Flush & Clean

Eléments pour étiquette CLP	
--------------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	<b>DANGER</b>
----------------------------	---------------

### Déclaration(s) sur les risques

<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>H314</b>	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>H318</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

### Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

### Déclarations de Sécurité: Prévention

<b>P260</b>	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
<b>P280</b>	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>P270</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### Déclarations de Sécurité: Réponse

<b>P301+P330+P331</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
<b>P303+P361+P353</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
<b>P305+P351+P338</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>P310</b>	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier

### Déclarations de Sécurité: Stockage

<b>P405</b>	Garder sous clef.
-------------	-------------------

### Déclarations de Sécurité: Élimination

<b>P501</b>	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.
-------------	---

### 2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.
---

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS.

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

### 3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive 67/548/EEC [DSD]	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.1344-09-8 2.215-687-4 3.Pas Disponible 4.01-2119652761-37-XXXX, 01-2119448725-31-XXXX	10-30	<u>SILICATE-DE-SODIUM</u>	R34, R22, R41 <sup>[1]</sup>	Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommages oculaires importants catégorie 1; H290, H302, H314, H318 <sup>[1]</sup>
1.Pas Disponible 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	1-10	water softener	Sans Objet	Sans Objet
1.Pas Disponible 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0-1	dye	Sans Objet	Sans Objet
1.7732-18-5 2.231-791-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	>60	<u>EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ</u>	Sans Objet	Sans Objet

NOTE: Manufacturer has supplied full ingredient information to allow CHEMWATCH assessment.

## Radiator Flush & Clean

**Légende:** 1. Classe par Chemwatch; 2. Classification tirée de directive 67/548/CEE - Annexe I; 3. Classification tirée de directive CE 127/2008 - Annexe VI 4. Classement établi à partir de C & L

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Général</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.</li><li>▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.</li><li>▶ <b>NE PAS faire vomir.</b></li><li>▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.</li><li>▶ Surveiller le patient avec attention.</li><li>▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.</li><li>▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.</li><li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li><li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li><li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li><li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li><li>▶ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li><li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li></ul> <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.</li><li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li><li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li><li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li></ul> <p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.</li><li>▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li><li>▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.</li><li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li></ul>
<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.</li><li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li><li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li><li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li></ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.</li><li>▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li><li>▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.</li><li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li></ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li><li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li><li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li><li>▶ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li><li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li></ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.</li><li>▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.</li><li>▶ <b>NE PAS faire vomir.</b></li><li>▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.</li><li>▶ Surveiller le patient avec attention.</li><li>▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.</li><li>▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.</li><li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li></ul>

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

En cas d'exposition grave ou souvent répétée à des matériaux contenant de fortes doses d'alcalin :

- ▶ Les problèmes respiratoires sont rares mais se produisent parfois à cause d'un œdème des tissus mous. Sauf si une intubation endotrachéale peut avoir lieu avec une vision directe, la cricothyroïdectomie ou la trachéotomie doivent être envisagées. L'oxygène est administré comme prescrit.
- ▶ La présence de choc suggère une perforation et requiert une voie intraveineuse et l'administration de liquides.
- ▶ Les dommages dus aux alcalins corrosifs ont lieu par nécrose liquéfactionnaire là où la saponification des graisses et la solubilisation des protéines permet une pénétration profonde dans le tissu. Les alcalins continuent de nuire après l'exposition.

##### INGESTION:

- ▶ Le lait et l'eau sont les meilleurs diluants L'adulte ne peut boire que des verres d'eau.
- ▶ Les agents neutralisants ne doivent jamais être administrés car la réaction exothermique peut faire des dégâts.

\* La catharsis et l'émésis sont tout à fait contre-indiquées

\* Le charbon actif n'absorbe pas l'alcalin.

\* Un lavement gastrique ne doit pas être entrepris.

Les soins sont :

- ▶ Supprimez l'alimentation par voie orale au début.
- ▶ Si l'endoscopie confirme la blessure transmucale, commencez la prise de stéroïdes seulement dans les premières 48 heures.

## Radiator Flush & Clean

- Évaluez avec précision la taille de la nécrose tissulaire avant d'envisager le recours à l'intervention chirurgicale. d. Les patients doivent être encouragés à rechercher des soins médicaux dès qu'ils ont des difficultés pour avaler. (dysphagie)

### PEAU ET YEUX :

- La blessure doit être irriguée pendant 0-0 minutes.
- Les blessures aux yeux requièrent de la saline.

[Ellenhorn Barceloux: Medical Toxicology]

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.  
Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Incompatibilité au feu** Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Lutte Incendie

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

#### Risque D'Incendie/Explosion

- Non combustible.
  - Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.
- dioxyde de silicose (SiO<sub>2</sub>).  
Peut émettre des fumées toxiques.

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Eclaboussures Mineures

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.

#### Eclaboussures Majeures

- Risque modéré.
- Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.
  - Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
  - Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation Sure

- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.**
- Éviter tout contact personnel, inhalation incluse.
  - Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
  - Utiliser dans un lieu bien ventilé.

#### Protection anti- Feu et explosion

Voir Section 5

#### Autres Données

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Container adapté

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

#### Incompatibilité de Stockage

- Éviter une réaction avec des agents oxydants.  
Éviter les acides forts.
- Éviter le contact avec le cuivre, l'aluminium et leurs alliages.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### NIVEAU SANS EFFET DÉRIVÉ (DNEL)

Pas Disponible

#### PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC)

Pas Disponible

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

#### DONNEES SUR LES INGREDIENTS


Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

#### LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
SILICATE-DE-SODIUM	Silicic acid, sodium salt; (Sodium silicate)	5.9 mg/m3	65 mg/m3	390 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
SILICATE-DE-SODIUM	Pas Disponible	Pas Disponible
water softener	Pas Disponible	Pas Disponible
dye	Pas Disponible	Pas Disponible
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.
<b>8.2.2. Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Masque chimique. Protection pour tout le visage.</li> <li>Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue complète.</li> <li>Tablier en P.V.C.</li> <li>Crème protectrice.</li> <li>Crème nettoyante pour la peau.</li> </ul>
<b>Les risques thermiques</b>	Pas Disponible

### Produit(s) recommandé(s)

#### INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection

générée par ordinateur.

Radiator Flush & Clean

Matériel	CPI
BUTYL	C
NATURAL RUBBER	C
NEOPRENE	C
PVA	C
VITON	C

\* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

**REMARQUE:** Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

\* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

### Protection respiratoire

Filtere à particules d'une capacité suffisante. (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:000 et 149:001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	-AUS P2	-	-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	-AUS P2	-
100 x ES	-	-2 P2	-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

Radiator Flush & Clean

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Sans Objet
pH (comme fourni)	>11.5	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	As for water	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Sans Objet	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Sans Objet	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	As for water	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	As for water	VOC g/L	Pas Disponible

9.2. Autres informations

	Pas Disponible
--	----------------

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>Le produit est considéré stable.</li> <li>Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.
Ingestion	Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu. Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.
Contact avec la peau	Le matériau peut produire des brûlures chimiques après un contact direct avec la peau. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.
Yeux	Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes. Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.
Chronique	Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcéraives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermatite et/ou une conjonctivite.

Radiator Flush & Clean	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible

Radiator Flush & Clean

SILICATE-DE-SODIUM	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Skin (human): 250 mg/24h SEVERE Skin (rabbit): 250 mg/24h SEVERE
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

SILICATE-DE-SODIUM	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau. Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition ait cessée.
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	⊖
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊖	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagenéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

**Légende:** ✓ – Données nécessaires à la classification disponible  
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplissent pas les critères de classification  
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Critères PBT remplis?	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Radiator Flush & Clean

<b>Elimination du produit / emballage</b>	Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation. Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.
<b>Options de traitement des déchets</b>	Pas Disponible
<b>Options d'élimination par les égouts</b>	Pas Disponible

**SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Etiquettes nécessaires**

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

**Transport par terre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet
<b>14.2. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet
<b>14.3. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet
<b>14.4. Dangers pour l'environnement</b>	Aucune donnée appropriée
<b>14.5. Classe(s) de danger pour le transport</b>	classe : Sans Objet Risque Secondaire : Sans Objet
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Dispositions particulières : Sans Objet quantité limitée : Sans Objet

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet
<b>14.2. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet
<b>14.3. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet
<b>14.4. Dangers pour l'environnement</b>	Aucune donnée appropriée
<b>14.5. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Classe ICAO/IATA : Sans Objet Sous-risque ICAO/IATA : Sans Objet Code ERG : Sans Objet
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Dispositions particulières : Sans Objet Instructions d'emballage pour cargo uniquement : Sans Objet Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement : Sans Objet Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers : Sans Objet Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet : Sans Objet Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison : Sans Objet Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet : Sans Objet

**Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet
<b>14.2. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet
<b>14.3. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet
<b>14.4. Dangers pour l'environnement</b>	Sans Objet
<b>14.5. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Classe IMDG : Sans Objet IMDG Sous-risque : Sans Objet
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	N° EMS : Sans Objet Dispositions particulières : Sans Objet Quantités limitées : Sans Objet

**Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet
-------------------------	------------



Radiator Flush & Clean

14.2. Groupe d'emballage	Sans Objet
14.3. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet
14.4. Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée
14.5. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet   Sans Objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification   Sans Objet
	Quantités Limitées   Sans Objet
	Équipement requis   Sans Objet
	Feu cônes nombre   Sans Objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	SILICATE-DE-SODIUM	Y

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

SILICATE-DE-SODIUM(1344-09-8) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)	Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)
---	---

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais) UE REACH Le règlement (CE) n° 1907/2006 - Annexe IV - Exemptions de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) (en anglais)	Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)
--	---

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 67/548/EEC, 1999/45/EC, 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour de plus amples informations s'il vous plaît regarder à l'évaluation de la sécurité chimique et des scénarios d'exposition élaborés par votre Supply Chain, si disponible.

RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
SILICATE-DE-SODIUM	1344-09-8	Pas Disponible	01-2119652761-37-XXXX, 01-2119448725-31-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1	GHS05, Dgr	H302, H315, H318
2	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Corr. 1B, Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A, Skin Corr. 1C, Skin Sens. 1, Carc. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	GHS05, Dgr, Wng, GHS06, GHS09, GHS08	H302, H318, H335, H314, H290, H317, H350, H410

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	7732-18-5	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
2	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Acute Tox. 2, Flam. Liq. 3	GHS05, Dgr, GHS06, GHS02, Wng	H314, H301, H226

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (SILICATE-DE-SODIUM; EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ)
China - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japan - ENCS	N (EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ)

## Radiator Flush & Clean

Korea - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
USA - TSCA	Y
<b>Légende:</b>	<i>O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

### SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

#### Codes pleine de risques de texte et de danger

<b>H226</b>	Liquide et vapeurs inflammables.
<b>H290</b>	Peut être corrosif pour les métaux.
<b>H301</b>	Toxique en cas d'ingestion.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.

#### autres informations

#### Eléments pour étiquette DSD / DPD



Les déclarations de risque pertinent sont énumérés dans la section 2.1

<b>Indications de danger</b>	C
------------------------------	---

#### CONSIGNES DE SÉCURITÉ

<b>S01</b>	Conserver sous clé.
<b>S02</b>	Conserver hors de la portée des enfants.
<b>S04</b>	Conserver à l'écart de tout local d'habitation.
<b>S13</b>	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: [www.chemwatch.net](http://www.chemwatch.net)

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)